

Comment sélectionner des titres ? I

13/08/12



Entretien avec Marc Girault. Associé gérant chez HMG Finance, il nous présente les règles essentielles à connaître pour se constituer un portefeuille. La semaine prochaine, ce spécialiste des marchés actions nous prodiguera quelques conseils pour analyser les valeurs.

Marc Girault, quels sont les principes de base pour un particulier qui cherche à investir en direct sur les marchés actions ?

La première règle est d'utiliser ses atouts personnels. Il faut donc investir dans des métiers que l'on connaît et que l'on comprend. Une telle attitude augmente les chances de mieux savoir pourquoi l'on achète un titre et donc quand le vendre. Un exemple tiré de ma propre expérience. Parallèlement à ma profession de gérant, je vends du bois de feu. Or, il existe un fabricant d'inserts pour cheminée qui s'appelle Supra. Il s'agit d'un métier cyclique, très dépendant des cours du fuel, son principal concurrent.

D'où provient cette cyclicité ?

Dans les années 70, à la suite du premier choc pétrolier, de nombreux ménages, notamment à la campagne, ont décidé de diversifier leurs méthodes de chauffage et de passer au bois. L'activité de Supra et de ses pairs a explosé. Ces acteurs ont fait fortune. Mais un insert dure 20 à 30 ans : le marché s'est donc écroulé lorsque les ménages ont été équipés. Puis le prix du pétrole a baissé et le chauffage au bois est un peu tombé dans l'oubli. De fait, de nombreuses entreprises ont fait faillite. Supra fait partie des rares sociétés à avoir survécu.

Comment savoir quand acheter le titre, comment anticiper la demande ?

Il ne faut pas acheter les actions lorsqu'elles sont des vedettes. Et c'est là qu'intervient la connaissance personnelle. Il y a quelques années, avec le dernier choc pétrolier, le bois est redevenu très compétitif, et il a fallu renouveler les inserts des années 70 : le marché a à nouveau explosé, ce qui a profité à Supra, qui s'est ensuite vendu un très bon prix à une filiale d'EDF. En vendant du bois de feu, je pouvais constater en amont l'évolution de la demande. Mais j'avais raté cette affaire, car je n'avais bêtement pas fait le lien entre le fait que je vendais de plus en plus de bois à des prix en hausse, et la prospérité future de Supra.

Cette opération a permis aux boursiers de réaliser une belle plus-value ? mais pas à moi, alors que j'étais pourtant aux premières loges ! Il faut donc se servir de ses constats dans la vie quotidienne ou professionnelle pour faire le lien entre les informations dont on dispose par ses compétences propres, et le potentiel de certains titres. Attention, une telle opportunité ne peut arriver que deux ou trois fois dans une vie. Cependant, cela suffit pour s'enrichir !

Quels sont les autres indicateurs à regarder ?

Sur le site de l'AMF (Autorité des marchés financiers), sont référencés les mouvements opérés par les dirigeants. Etant très proches de la situation, les patrons des entreprises cotées achètent en général 18 mois trop tôt. Néanmoins, il s'agit d'un bon indicateur.

Il faut bien sûr aussi étudier en détail les sociétés. Cependant, le particulier n'a-t-il pas moins d'atouts qu'un professionnel ?

Pas forcément. L'investisseur privé est entièrement libre. Il peut acheter et vendre des titres quand il le souhaite, sans être obligé de respecter des ratios. Par ailleurs, étant donné les montants négociés par le particulier, la liquidité n'est pas un problème pour lui. Surtout, il peut avoir une stratégie différente de celle des gérants et, de fait, obtenir des résultats différents. Le professionnel, ayant l'obligation de rendre des comptes à ses clients, a tendance à respecter les mouvances, à subir les effets de mode. A l'inverse, le boursier privé peut s'en méfier. Il pouvait ainsi éviter le secteur de l'Internet en 1998/99, le solaire au milieu des années 2000, Facebook, Google ou Apple plus récemment. Il peut aussi se tenir à l'écart des chaînes de restauration et de vêtements, très dépendantes de la mode, mais aussi des activités dont la prospérité est trop liée à la réglementation, à l'instar du solaire, de la téléphonie, des services aux collectivités.